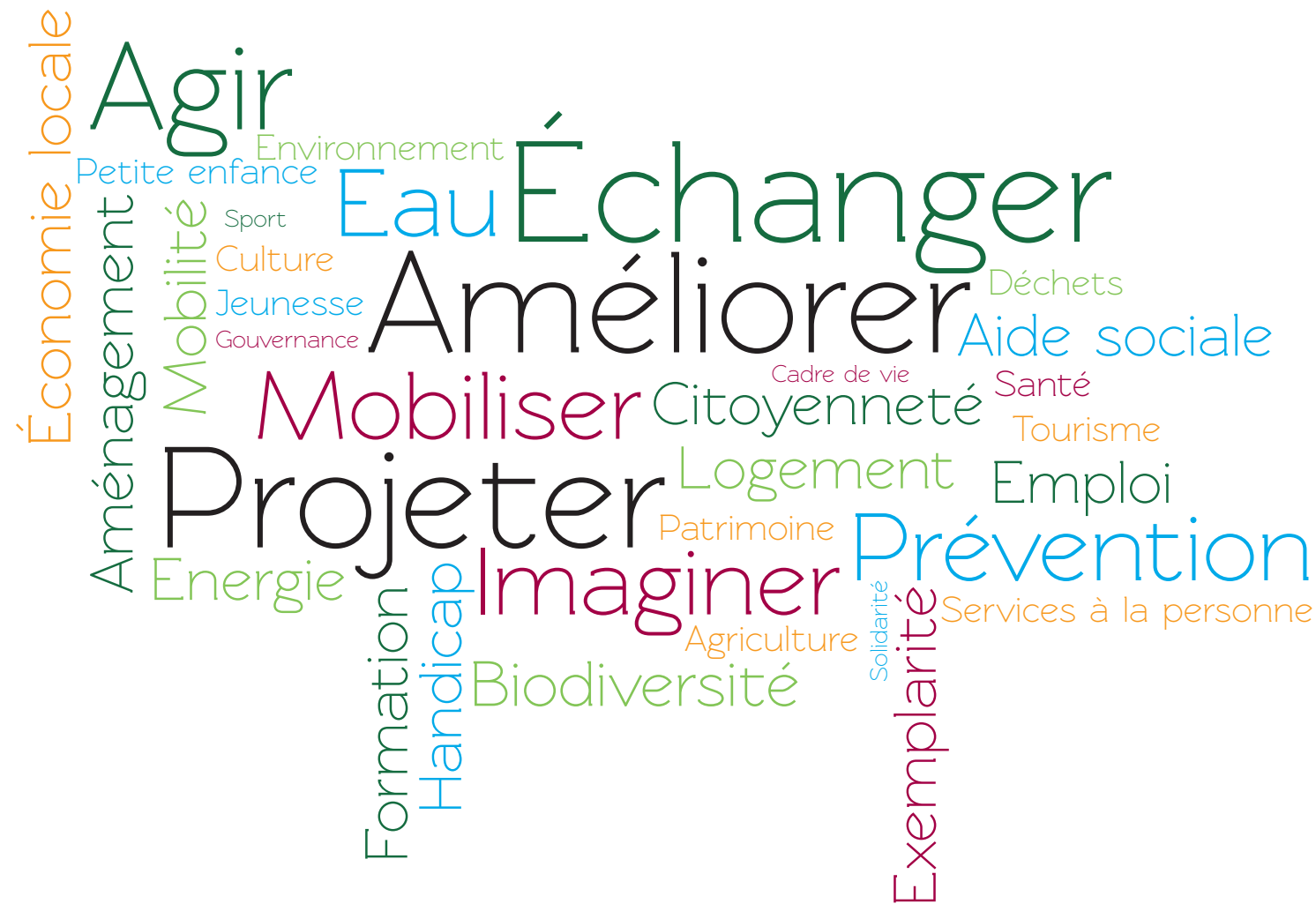


Le Clermontais, un territoire en transition

Le projet de développement durable du Clermontais - 2008-2020

Plan d'actions actualisé - 2017-2020



Aspiran • Brignac • Cabrières • Canet • Ceyras • Clermont l'Hérault • Fontès • Lacoste • Liausson • Lieuran Cabrières • Mérifons • Mourèze • Nébian
Octon • Paulhan • Péret • Saint Félix-de-Lodez • Salasc • Usclas d'Hérault • Valmascle • Villeneuve

www.cc-clermontais.fr

COMMUNAUTE DE COMMUNES  DU CLERMONTAIS

Présentation de la démarche d'actualisation

La démarche Agenda 21 est volontaire. Il s'agit de concevoir un projet de développement durable selon un mode participatif, soit de répondre à la question « Comment obtenir ensemble le Clermontais idéal ? ». Concrètement, cela consiste à poser un diagnostic partagé, à identifier les enjeux de manière concertée et à proposer des actions répondant à ces enjeux.

Ces actions sont ensuite chiffrées et priorisées dans le temps.

Les actions retenues doivent s'inscrire dans le cadre des 5 engagements du développement durable : lutter contre le changement climatique ; préserver la biodiversité ; favoriser la cohésion sociale ; l'épanouissement humain ; la transition vers une économie circulaire.

L'Agenda 21 est une démarche d'amélioration continue qui suppose une évaluation régulière afin d'adapter les actions au contexte socio-économique, technique et financier en évolution rapide.

A l'issue d'un travail mené entre 2008 et 2012, est né l'Agenda 21 du Clermontais pour la période 2008 – 2020. En décembre 2013, il a été reconnu par l'État « Agenda 21 local France » et la Communauté de communes du Clermontais est devenue le 1^{er} EPCI du département de l'Hérault et la 2^{ème} Communauté de communes de la région Languedoc Roussillon à obtenir cette marque de qualité. Elle est ainsi entrée dans le club des « Agendas 21 d'excellence » reconnus comme accélérateurs de la transition écologique et porte à ce titre une forte responsabilité en termes d'exemplarité vis-à-vis de ses communes membres et des autres territoires.

La période allant de **mai 2015 à décembre 2016** a été consacrée à un travail d'évaluation de la démarche et d'actualisation du Projet de développement durable du Clermontais labellisé Agenda 21 local France.

1/ Le premier axe de travail a consisté à effectuer et analyser le bilan de réalisation du plan d'actions.

Il a ainsi été possible d'identifier et de dégager :

- 3 catégories d'actions :
 - Actions en cours de réalisation : tri des déchets, compétence culture, sensibilisation aux économies d'énergies et à la biodiversité, mobilisation des associations en faveur du développement durable...
 - Actions difficiles à concrétiser : mise en place d'un programme de revitalisation des commerces et services de proximité, soutien à une agriculture diversifiée, de proximité...
 - Actions à venir : sensibilisation aux enjeux de l'eau, soutien à la filière bois...

2/ Le deuxième axe ouvrait une nouvelle concertation auprès des élus des 21 communes, des responsables de services, des partenaires institutionnels et associatifs.

Avec cette concertation il s'agissait de :

- Mesurer le degré d'appropriation et d'intérêt pour la démarche Agenda 21,
- Recueillir avis, remarques, suggestions pour pouvoir mieux la mettre en œuvre ou l'améliorer,
- Donner la parole aux nouveaux élus, prendre en compte le contexte économique et social,
- Acter le projet de développement durable pour le Clermontais pour la période 2017-2020.

La méthode suivie a reposé sur :

- Des rencontres avec :
 - les Maires et élus dans leur commune
 - les Responsables de service
 - les binômes : Vice-présidents / Responsable de service
 - les partenaires institutionnels et les associations
- Des réunions :
 - Commission Aménagement, environnement et développement Durable [27 mai 2015, 27 octobre 2015, 15 juin 2016]
 - Comité de pilotage [10 septembre 2015, 22 juin 2016]

3 enseignements forts :

- L'existence d'une confusion quant à la dimension du développement durable, trop ancrée sur une vision strictement environnementale, d'où la nécessaire mise en place d'une pédagogie adaptée et d'une nouvelle communication
- Un diagnostic et une stratégie globalement validée et confirmée, mais à clarifier au niveau du plan d'actions jugé trop étoffé et confus
- Une volonté politique à affirmer avec l'installation d'une gouvernance partagée ou concertée.

Au vu de ces éléments, deux objectifs prioritaires ont été fixés :

- simplifier le plan d'actions en sélectionnant les actions les plus pertinentes pour répondre aux enjeux sociaux, environnementaux et économiques du territoire, mais également les plus réalisables compte tenu des nouvelles contraintes financières dues à la baisse des dotations de l'État.
- Reconnecter le plan d'actions avec les réelles préoccupations des élus et des services.

Suite à l'adoption des grandes lignes de ce nouveau plan d'action, le 12 juillet 2016 par le Conseil communautaire, il s'est ouvert une dernière phase avec la conception des tableaux de bords opérationnels chiffrés et phasés dans le temps.

3/ Simultanément, la Communauté de communes du Clermontais a engagé une large concertation afin de co-construire le Projet culturel du Clermontais pour les 20 ans à venir.

L'objectif recherché était de :

- Actualiser le diagnostic culturel initial,
- Faire évoluer les compétences statutaires de la Communauté de communes,
- Élargir son champ d'action et d'intervention en la matière.

La méthode suivie a reposé sur :

- Un diagnostic avec :
 - Des rencontres avec les élus et acteurs culturels dans chaque commune du Clermontais,
 - Des réunions thématiques avec les personnalités qualifiées et les partenaires institutionnels du territoire,
 - Une consultation spécifique des 12 – 25 ans.
- La journée d'échange « Paratge ; l'égalité dans la différence » avec les élus et les acteurs culturels du territoire autour du diagnostic qui a fait apparaître des sujets récurrents (la lecture publique, les équipements, les festivals, le patrimoine...) et des problématiques transversales (circulation de l'information, cohésion entre les acteurs et les actions, valorisation de l'existant, développement du lien social, favoriser l'ouverture d'esprit...),
- Des réunions de la commission de développement culturel et touristique.

Le diagnostic et la concertation ont permis d'identifier et de dégager :

- 6 enjeux :
 - Être visible de l'intérieur comme de l'extérieur,
 - S'inscrire dans une dimension territoriale large,
 - Permettre la participation de tous les habitants,
 - Organiser des échanges transversaux,
 - Encourager la qualité des œuvres,
 - Favoriser la vie associative et apporter au bénévolat un juste degré de reconnaissance et d'estime.
- Il en découle un schéma de développement culturel articulé autour de 4 axes stratégiques :
 - Le théâtre Le Sillon comme pivot du projet culturel du territoire,
 - Le développement culturel estival et l'accompagnement de la dynamique associative,
 - L'animation du patrimoine,
 - La construction d'un réseau de lecture publique.

Ce schéma de développement culturel a été présenté aux Conseillers communautaires lors de sa réunion du 14 décembre 2016.

4/ Au terme de ces deux procédures qui se recoupent et se complètent un nouveau plan d'actions a été élaboré.

Expurgé des actions réalisées ou jugées inadaptées à la situation et au contexte actuel, le nouveau plan d'actions s'articule autour des 3 axes stratégiques suivants :

- Axe n°1 : Aménager l'espace de manière économe et rationnelle pour le préserver tout en permettant le développement du territoire.
- Axe n°2 : Soutenir la dynamique économique pour créer des richesses localement et pour obtenir une meilleure cohésion sociale par la création d'emplois.
- Axe n°3 : Maintenir et développer les services à la population pour favoriser le vivre ensemble et l'épanouissement.

L'animation de la démarche Agenda 21 n'apparaît plus comme un axe stratégique car il s'agit de la méthode adoptée pour la conduite du projet lui-même et elle vise deux objectifs :

- une gouvernance concertée avec la mobilisation du territoire autour du développement durable
- l'exemplarité de la collectivité.

Le plan d'actions actualisé a été simplifié dans un souci de réalisme. Il comporte 30 actions au lieu de 35 et se compose de 108 opérations au lieu de 226. Il a été enrichi du schéma de développement culturel.

Le nouveau plan d'action

Axes stratégiques	Objectifs	Actions – Opérations
Animation de la démarche	1 : Une gouvernance concertée et une mobilisation du territoire autour du développement durable 2 : Une collectivité exemplaire	4 actions 23 opérations
Axe n°1 : Aménager l'espace de manière économe et rationnelle	1 : Le logement - Concourir à la construction d'un parc immobilier diversifié et économe en énergie pour lutter contre la précarité et le gaspillage énergétique 2 : Les transports - Développer les modes de transports éco-responsables et rationaliser la desserte routière actuelle pour améliorer le bilan carbone et l'efficacité des déplacements de la population 3 : Les espaces d'activités - Préserver des espaces aux activités économiques et tendre vers des ZAE plus durables pour une économie ancrée au territoire et adaptée aux ressources locales 4 : Le cadre de vie - Préserver et valoriser l'environnement, le patrimoine local et le paysage pour conserver un cadre de vie de qualité	12 actions 41 opérations
Axe n°2 : Soutenir la dynamique économique	1 : Les entreprises locales - Favoriser l'attractivité du territoire et soutenir les entreprises locales pour une meilleure cohésion territoriale et une économie répartissant de manière harmonieuse les revenus 2 : Le tourisme - Développer une offre touristique de qualité à partir des atouts spécifiques du territoire pour être intégrée et ancrée au Clermontois 3 : L'agriculture - Soutenir l'installation de nouveaux agriculteurs et promouvoir une agriculture de proximité diversifiée et respectueuse de l'environnement pour disposer d'un système agricole viable et pérenne 4 : L'emploi - Développer l'emploi local par la formation et par l'insertion économique pour lutter contre la pauvreté et la précarité	10 actions 31 opérations
Axe n°3 : Maintenir et développer des services à la population	1 : Les activités socio culturelles, culturelles et sportives - Développer l'accompagnement socio-culturel, culturel et sportif pour favoriser l'épanouissement et le bien être des individus 2 : Les services à la population - Maintenir ou développer les services à la population pour lutter contre la pauvreté et la précarité et renforcer la cohésion sociale	4 actions 13 opérations
Total : 3 axes	12 objectifs	30 actions 108 opérations

Nouveau plan d'action 2017 - 2020

Axes stratégiques	Objectifs	Actions - Opérations	Engagement du développement durable
Animation de la démarche	Objectif n°1 : Une gouvernance concertée et une mobilisation du territoire autour du développement durable	Action 1 : Le pilotage de la démarche	3, 4
		Action 2 : Information, pédagogie, communication auprès des élus et des forces vives du territoire	1, 2, 3, 4, 5
	Objectif n°2 : Une collectivité exemplaire	Action 3 : Tendre vers des bâtiments et des zones d'activités sobres	1
	Action 4 : Adopter un fonctionnement éco-responsable et éco-citoyen	1, 2, 5	
Axe stratégique n°1 Aménager l'espace de manière économe et rationnelle pour le préserver tout en permettant le développement du territoire	Objectif n°1 : Le logement <i>Concourir à la construction d'un parc immobilier diversifié et économe en énergie pour lutter contre la précarité et le gaspillage énergétique</i>	Action 5 : Accompagnement à la construction de logements neufs, réhabilitation de l'ancien	1, 3, 4
		Action 6 : Accompagnement à la constitution d'un parc immobilier économe en énergie	1, 3, 4
	Objectif n°2 : Les transports <i>Développer les modes de transports éco-responsables et rationaliser la desserte routière actuelle pour améliorer le bilan carbone et l'efficacité des déplacements de la population</i>	Action 7 : Recherche d'une meilleure utilisation de l'automobile (co-voiturage et éco-conduite)	1, 3, 4
		Action 8 : Soutien à l'adaptation du réseau routier local à la nouvelle démographie	1, 3, 4
		Action 9 : Soutien et promotion des alternatives à l'automobile (circulation douce et offre locale de services de transports en commun)	1, 3, 4
	Objectif n°3 : Les espaces d'activités <i>Préserver des espaces aux activités économiques et tendre vers des ZAE plus durables pour une économie ancrée au territoire et adaptée aux ressources locales</i>	Action 10 : Maintien des espaces agricoles	2, 4
		Action 11 : Préservation et mobilisation de la ressource locale en bois énergie	1, 5
		Action 12 : Identification d'emplacements pour la production d'énergie photovoltaïque	1, 5
		Action 13 : Développement de zones d'activités durables	2, 3, 4, 5
	Objectif n°4 : Le cadre de vie <i>Préserver et valoriser l'environnement, le patrimoine local et le paysage pour conserver un cadre de vie de qualité</i>	Action 14 : Protection et mise en valeur des paysages et du patrimoine naturel et bâti	2, 3, 4
		Action 15 : Favoriser une meilleure gestion et protection de l'eau	2, 4
		Action 16 : Sensibiliser et éduquer au tri et à la réduction des déchets	1, 2, 3, 4, 5

Les 5 engagements du développement durable

Chacune d'entre elles est transversale aux enjeux sociaux, environnementaux et économiques.

1. La lutte contre le changement climatique et la protection de l'atmosphère
2. La préservation de la biodiversité, la protection des milieux et des ressources
3. La cohésion sociale et la solidarité entre les territoires et les générations
4. L'épanouissement de tous les êtres humains
5. La transition vers une économie circulaire

Axes stratégiques	Objectifs	Actions - Opérations	Engagement du développement durable
Axe stratégique n°2 Soutenir la dynamique économique pour créer des richesses localement et pour obtenir une meilleure cohésion sociale par la création d'emplois	Objectif n°1 : Les entreprises locales <i>Favoriser l'attractivité du territoire et soutenir les entreprises locales pour une meilleure cohésion territoriale et une économie répartissant de manière harmonieuse les revenus</i>	Action 17 : Revitalisation des commerces et services de proximité	3, 4
		Action 18 : Soutien au développement de l'économie circulaire et de l'économie sociale et solidaire	3, 4, 5
		Action 19 : Accompagner le développement d'une économie innovante	1, 3, 4, 5
		Action 20 : Favoriser la constitution et la gestion d'une offre foncière et immobilière pour les entreprises	3, 4, 5
	Objectif n°2 : Le tourisme <i>Développer une offre touristique de qualité à partir des atouts spécifiques du territoire pour être intégrée et ancrée au Clermontois</i>	Action 21 : Structuration et professionnalisation des opérateurs du tourisme Clermontois	3, 4
		Action 22 : Soutenir les initiatives de développement touristique à partir des spécificités locales	1, 2, 4, 5
	Objectif n°3 : L'agriculture <i>Soutenir l'installation de nouveaux agriculteurs et promouvoir une agriculture de proximité diversifiée et respectueuse de l'environnement pour disposer d'un système agricole viable et pérenne</i>	Action 23 : Appui aux professionnels viticoles pour des actions collectives de promotion ou de commercialisation en circuit court ou de proximité	1, 2, 4, 5
		Action 24 : Appui au développement des productions alimentaires en circuit court et de proximité dotées de signes officiels de qualité	1, 2, 3, 4, 5
	Objectif n°4 : L'emploi <i>Développer l'emploi local par la formation et par l'insertion économique pour lutter contre la pauvreté et la précarité</i>	Action 25 : Une formation et des compétences en adéquation avec les besoins du territoire	3, 4, 5
		Action 26 : Participation et développement d'événements en faveur de l'emploi	3, 4, 5
Axe stratégique n°3 Maintenir et développer les services à la population pour favoriser le vivre ensemble et l'épanouissement	Objectif n°1 : Les activités socio culturelles, culturelles et sportives <i>Développer l'accompagnement socio-culturel, culturel et sportif pour favoriser l'épanouissement et le bien être des individus</i>	Action 27 : Renforcer les activités dans les domaines de la petite enfance et de la jeunesse	3, 4
		Action 28 : Développer l'action culturelle intercommunale	3, 4
	Objectif n°2 : Les services à la population <i>Veiller à renforcer la solidarité et l'égalité d'accès aux services</i>	Action 29 : Structurer l'offre de services et d'équipements pour favoriser l'égalité d'accès des citoyens	3, 4
		Action 30 : Améliorer l'accès aux soins et à la santé	3, 4

Les 5 engagements du développement durable

Chacune d'entre elles est transversale aux enjeux sociaux, environnementaux et économiques.

1. La lutte contre le changement climatique et la protection de l'atmosphère
2. La préservation de la biodiversité, la protection des milieux et des ressources
3. La cohésion sociale et la solidarité entre les territoires et les générations
4. L'épanouissement de tous les êtres humains
5. La transition vers une économie circulaire

Axes stratégiques	Objectifs opérationnels	Actions	Opérations	Maître d'ouvrage
Animation de la démarche	Objectif n°1 : Une gouvernance concertée et une mobilisation du territoire autour du développement durable	Action 1 : Le pilotage de la démarche Coût prévisionnel : Investissement : 204 200 €	Coordination et pilotage de l'Agenda 21 par une cellule d'animation : DGS, responsable de service Com-AG21 et coordinatrice AG 21	Communauté de communes du Clermontais / Directeur général des services / Service communication - Agenda 21
			Accompagnement de la mise en œuvre des actions et des projets	Communauté de communes du Clermontais / Directeur général des services / Service communication - Agenda 21
			Bilan et évaluation annuelle du plan d'action	Communauté de communes du Clermontais / Directeur général des services / Service communication - Agenda 21
			Animation de la démarche : COPIL annuel : démocratie représentative : les 11 élus du bureau + démocratie participative : délégués du Forum 21 + comité technique : équipe de direction et partenaires publics	Communauté de communes du Clermontais / Directeur général des services / Service communication - Agenda 21
			Animation du Forum 21 bimestriel : associations, organismes économiques, personnes qualifiées, citoyens	Communauté de communes du Clermontais / Directeur général des services / Service communication - Agenda 21
			Point trimestriel lors de la réunion mensuelle élus du bureau-responsables de services	Communauté de communes du Clermontais / Directeur général des services / Service communication - Agenda 21
			Animation du Club des contributeurs (agents de la collectivité)	Communauté de communes du Clermontais / Directeur général des services / Service communication - Agenda 21
			Participation à l'élaboration des études prospectives	Communauté de communes du Clermontais / Directeur général des services / Service communication - Agenda 21
		Action 2 : Information, pédagogie, communication Coût prévisionnel : Fonctionnement : 18 000 €	Sensibiliser et mobiliser les élus et les agents autour du développement durable	Communauté de communes du Clermontais / Directeur général des services / Service communication - Agenda 21
			Animer le réseau intercommunal du développement durable et valoriser les actions locales dans ce domaine	Communauté de communes du Clermontais / Directeur général des services / Service communication - Agenda 21
			Mobiliser les associations , accompagner et valoriser leurs actions en faveur du développement durable : - Conception d'outils de communication, de sensibilisation et de labellisation - Accompagnement des associations pour améliorer les pratiques internes et lors des manifestations	Communauté de communes du Clermontais / Directeur général des services / Service communication - Agenda 21
			Sensibiliser et mobiliser les citoyens par la pratique de la démocratie participative : - Participation technique et financière au programme d'éducation à l'environnement et au développement durable - Mettre en place une politique d'événementiels permettant des temps d'échange (type cafés citoyens, groupes de quartiers, forum 21)	Communauté de communes du Clermontais / Directeur général des services / Service communication - Agenda 21
			Communication : promotion des acteurs du développement durable et des pratiques vertueuses	Communauté de communes du Clermontais / Directeur général des services / Service communication - Agenda 21

Axes stratégiques	Objectifs opérationnels	Actions	Opérations	Maître d'ouvrage
Animation de la démarche	Objectif n°2 : Devenir une collectivité exemplaire	Action 3 : Tendre vers des bâtiments et zones d'activités sobres Coût prévisionnel : Investissement : 40 000 €	Réactualisation du Conseil d'Orientation Energétique et mise en œuvre des préconisations sur les bâtiments communautaires	Communauté de communes du Clermontais / Pôle aménagement du territoire
			Réalisation d'un diagnostic préalable à un plan d'action pour la rénovation et d'isolation des bâtiments communautaires	Communauté de communes du Clermontais / Pôle aménagement du territoire
			Définition et mise en œuvre d'un plan d'actions pour la création d'un sentier d'interprétation et de démonstration à l'espace Marcel Vidal	Communauté de communes du Clermontais / Pôle aménagement du territoire
			Réduction des consommations d'éclairage public : - Achat de luminaires économes en énergie pour les nouveaux chantiers - Mise en œuvre de diagnostics sur les anciennes installations pour des réductions de consommation	Communauté de communes du Clermontais / Pôle aménagement du territoire
		Action 4 : Adopter un fonctionnement éco-responsable et éco-citoyen Coût prévisionnel : Investissement : 50 000 € Fonctionnement : 15 000 €	Mise en œuvre d'actions pour améliorer les pratiques : - Diagnostic général ADEME - Plan d'amélioration de pratiques phytosanitaires et horticoles (PAPPH) - Amélioration du tri et prévention des déchets lors des manifestations - Réduction des consommations des différents flux : eau, électricité, gaz, carburants - Définition d'un plan de déplacement d'administration et favoriser l'éco-conduite - Eco-communication - Accueil de jeunes et mesures de réparation	Communauté de communes du Clermontais / Pôle aménagement du territoire / Administration générale
			Intégration du développement durable dans la politique de gestion et de financement : - Marchés publics responsables - Eco-conditionnalité des aides aux associations et aux communes	Communauté de communes du Clermontais / Pôle aménagement du territoire / Administration générale
			Dématérialisation des procédures	Communauté de communes du Clermontais / Pôle aménagement du territoire / Administration générale
			Mise en place d'un projet alimentaire visant à lutter contre les gaspillages et à favoriser les circuits courts, la saisonnalité et la culture biologique à la cuisine centrale de la crèche et dans les accueils de loisirs	Communauté de communes du Clermontais / Service jeunesse et sports
			Renforcer le dialogue de gestion et les outils d'information : - Poursuite et développement du dialogue de gestion - Formalisation des procédures (livret d'accueil, livret accueil des stagiaires...) - Développement de la communication interne	Communauté de communes du Clermontais / Administration générale
			Renforcer la prise en compte du handicap dans le fonctionnement général des services : - Diagnostic d'accessibilité et plan d'actions de mise en accessibilité des bâtiments, espaces et voiries intercommunaux, - Définition d'un plan d'accompagnement des communes pour une mise en accessibilité de leurs bâtiments... - Amélioration de l'accueil, de l'encadrement et de l'accessibilité à l'information des personnes en situation de handicap	Communauté de communes du Clermontais / Pôle aménagement du territoire

Axes stratégiques	Objectifs opérationnels	Actions	Opérations	Maître d'ouvrage
<p>Axe stratégique n°1 :</p> <p>Aménager l'espace de manière économe et rationnelle pour le préserver, tout en permettant le développement du territoire</p>	<p>Objectif n°1 :</p> <p>Concourir à la constitution d'un parc immobilier diversifié et économe en énergie pour lutter contre la précarité et le gaspillage énergétiques</p>	<p>Action 5 :</p> <p>Accompagnement à la construction de logements neufs, réhabilitation de l'ancien</p> <p>Coût prévisionnel : Investissement : 90 000 €</p>	<p>Requalification des centres anciens (aménagement des espaces publics et du stationnement)</p>	<p>Communauté de communes du Clermontais / Pôle aménagement du territoire</p>
		<p>Action 6 :</p> <p>Accompagnement à la constitution d'un parc immobilier économe en énergie</p> <p>Coût prévisionnel : Fonctionnement : 30 000 €</p>	<p>Rénovation ou reconversion de bâtiments en logements</p>	<p>Communes</p>
			<p>Construction de logements neufs respectueuse des principes d'économie d'espaces et de qualité urbaine</p>	<p>Communes</p>
			<p>Études pour l'aménagement de zones nouvelles d'habitat</p>	<p>Etablissement Public Foncier Régional / Communes</p>
			<p>Relais d'information pour :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Espace Info Energie du Pays - Relai du Défi « familles à énergie positive » sur le Pays Cœur d'Hérault 	<p>Pays / Communauté de communes du Clermontais / Service communication - Agenda 21</p>
		<p>Sensibilisation des particuliers avec :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Diffusion d'informations à travers les permanences du Pôle aménagement du territoire dans les communes - Les actions du service communication 	<p>Communauté de communes du Clermontais / Pôle aménagement du territoire / Service communication - Agenda 21</p>	
	<p>Objectif n°2 :</p> <p>Développer les modes de transports éco-responsables et rationaliser la desserte routière actuelle pour améliorer le bilan carbone et l'efficacité des déplacements de la population</p>	<p>Action 7 :</p> <p>Recherche d'une meilleure utilisation de l'automobile</p> <p>Coût prévisionnel : Investissement : 20 000 € Fonctionnement : 12 000 €</p>	<p>Promotion du covoiturage : conception d'une carte qui répertorie les aires sur le Clermontais et limitrophe</p>	<p>Communauté de communes du Clermontais / Pôle aménagement du territoire / Service communication - Agenda 21</p>
			<p>Favoriser le développement des aires officielles de covoiturage dans les communes (Saint Félix, Salamane...)</p>	<p>Communauté de communes du Clermontais / Pôle aménagement du territoire / Conseil Départemental / Communes</p>
			<p>Sensibilisation à l'éco-conduite</p>	<p>Communauté de communes du Clermontais / Service communication - Agenda 21</p>
		<p>Action 8 :</p> <p>Soutien à l'adaptation du réseau routier local à la nouvelle démographie et à l'A75-A750</p> <p>Coût prévisionnel : Investissement : 1 M €</p>	<p>Échangeur nord de Clermont l'Hérault</p>	<p>Etat / Conseil Départemental Ville de Clermont l'Hérault</p>
			<p>Recalibrage d'anciennes routes départementales</p>	<p>Conseil Départemental Communes</p>
		<p>Action 9 :</p> <p>Soutien et promotion des alternatives à l'automobile : circulation douce et offre locale de services de transports en commun</p> <p>Coût prévisionnel : Investissement : 10 000 € Fonctionnement : 14 000 €</p>	<p>Étude de définition pour mettre en place une offre de transport intercommunale</p>	<p>Pays / Communauté de communes du Clermontais / Pôle aménagement du territoire</p>
			<p>Sensibilisation à l'éco-mobilité</p>	<p>Communauté de communes du Clermontais / Service communication - Agenda 21</p>
			<p>Aménagements de circulations douces</p>	<p>Communes / Conseil départemental</p>
<p>Installation d'équipements pour stationner les vélos</p>	<p>Communes / Conseil départemental</p>			

Axes stratégiques	Objectifs opérationnels	Actions	Opérations	Maître d'ouvrage
<p>Axe stratégique n°1 :</p> <p>Aménager l'espace de manière économe et rationnelle pour le préserver, tout en permettant le développement du territoire</p>	<p>Objectif n°3 :</p> <p>Préserver des espaces aux activités économiques et tendre vers des ZAE plus durables pour une économie ancrée au territoire et adaptée aux ressources locales</p>	<p>Action 10 :</p> <p>Maintien des espaces agricoles</p> <p>Coût prévisionnel : Salaires</p>	<p>Réflexion sur l'espace agricole sur le territoire du Clermontais</p>	<p>Pays / Communauté de communes du Clermontais / Pôle aménagement du territoire</p>
			<p>Mise en place de Mesures Agro-environnementales (MAE)</p>	<p>Syndicat Mixte de Gestion du Salagou</p>
			<p>Mise en place de Mesures Agro-environnementales (MAE) hors OGS</p>	<p>Communauté de communes du Clermontais / Pôle aménagement du territoire</p>
			<p>Amélioration des pratiques phytosanitaires et généralisation de la démarche Zérophyto auprès des agriculteurs</p>	<p>Communes / Communauté de communes du Clermontais / Pôle aménagement du territoire</p>
		<p>Action 11 :</p> <p>Préservation et mobilisation de la ressource locale en bois énergie</p> <p>Coût prévisionnel : Investissement : 5 000 €</p>	<p>Mise en place d'une Charte de Territoire Forestier à l'échelle du Pays</p>	<p>Pays</p>
		<p>Sensibilisation à l'opportunité d'installer une chaufferies bois</p>	<p>Communes / Communauté de communes du Clermontais / Pôle aménagement du territoire / Service communication - Agenda 21</p>	
		<p>Action 12 :</p> <p>Identification d'emplacement pour la production d'énergie photovoltaïque</p> <p>Coût prévisionnel : Salaires</p>	<p>Lancer une consultation pour installer des ombrières photovoltaïques sur le parking du Centre aquatique du Clermontais</p>	<p>Communauté de communes du Clermontais / Pôle aménagement du territoire</p>
		<p>Mission d'accompagnement des porteurs de projets au sein du service urbanisme du Pôle aménagement du territoire</p> <p>Centraliser les initiatives communales visant l'objectif dit « 3x20 » [-20 % GES, 20 % énergie renouvelable, 20 % économie d'énergie]</p>	<p>Communauté de communes du Clermontais / Pôle aménagement du territoire / Service communication - Agenda 21</p>	
	<p>Action 13 :</p> <p>Développement de zones d'activités durables</p> <p>Coût prévisionnel : Salaires</p>	<p>Réflexion sur l'aménagement du triangle Brignac, Clermont l'Hérault, Canet</p>	<p>Communauté de communes du Clermontais</p>	
	<p>Objectif n°4 :</p> <p>Préserver et valoriser l'environnement, le patrimoine local et le paysage pour conserver un cadre de vie de qualité</p>	<p>Action 14 :</p> <p>Protection et mise en valeur des paysages et du patrimoine naturel et bâti</p> <p>Coût prévisionnel : Investissement : 90 000 € Fonctionnement : 40 000 €</p>	<p>Sensibiliser aux enjeux de la biodiversité locale (balades du Clermontais, fête de la nature...)</p>	<p>Communauté de communes du Clermontais / Service communication - Agenda 21</p>
			<p>Installation de ruchers en partenariat avec le syndicat Abeille Héraultaise</p>	<p>Communauté de communes du Clermontais / Service communication - Agenda 21</p>
			<p>Réaliser un inventaire et un plan de restauration et de valorisation du patrimoine bâti, géologique et minier</p>	<p>Communauté de communes du Clermontais / Service tourisme</p>
			<p>Mettre en œuvre les actions du plan de gestion de l'opération Grand Site Salagou Mourèze</p>	<p>Communauté de communes du Clermontais / Service tourisme</p>
			<p>Réaliser une étude de faisabilité pour la préservation et la valorisation du Pic de Vissou</p>	<p>Communauté de communes du Clermontais / Syndicat Mixte de Gestion du Salagou / Service tourisme</p>
			<p>Mise en valeur du patrimoine et des paysages par le spectacle vivant, les balades du Clermontais et Journées du patrimoine...</p>	<p>Communauté de communes du Clermontais / Service tourisme / Service communication - Agenda 21 / Théâtre</p>

Axes stratégiques	Objectifs opérationnels	Actions	Opérations	Maître d'ouvrage
<p>Axe stratégique n°1 :</p> <p>Aménager l'espace de manière économe et rationnelle pour le préserver, tout en permettant le développement du territoire</p>	<p>Objectif n°4 :</p> <p>Préserver et valoriser l'environnement, le patrimoine local et le paysage pour conserver un cadre de vie de qualité</p>	<p>Action 15 :</p> <p>Favoriser une meilleure gestion et protection de l'eau</p> <p>Coût prévisionnel :</p> <p>Investissement : 890 000 €</p> <p>Fonctionnement : 14 000 €</p>	<p>Poursuivre la mise en œuvre du programme d'actions pour préserver et entretenir les abords des cours d'eau</p>	<p>Syndicat Mixte du Bassin Fleuve Hérault / Communauté de communes du Clermontais / Pôle aménagement du territoire</p>
			<p>Étude de préfiguration de la prise de compétence eau et assainissement</p>	<p>Communauté de communes du Clermontais / Pôle aménagement du territoire</p>
			<p>Travaux de mise aux normes eau et assainissement (2018-2030)</p>	<p>Communauté de communes du Clermontais / Pôle aménagement du territoire</p>
			<p>Accompagnement et incitation des communes pour :</p> <ul style="list-style-type: none"> - la diversification et la sécurisation des ressources en eau - Les interconnexions/mutualisation des réseaux sur la base d'une étude hydraulique à l'échelle intercommunale 	<p>Communauté de communes du Clermontais / Pôle aménagement du territoire</p>
			<p>Plan de communication et programmes de sensibilisation et d'animation sur les enjeux de l'eau</p>	<p>Communauté de communes du Clermontais / Service communication - Agenda 21</p>
			<p>Zérophyto : généralisation de l'action aux 21 communes</p>	<p>Communauté de communes du Clermontais/ Pôle aménagement du territoire/ Service communication - Agenda 21</p>
		<p>Action 16 :</p> <p>Sensibiliser et éduquer au tri et à la réduction des déchets</p> <p>Coût prévisionnel :</p> <p>Fonctionnement : 17 500 €</p>	<p>Communication à destination du public, relais et complément à l'action du Syndicat Centre Hérault</p>	<p>Communauté de communes du Clermontais / Service communication - Agenda 21</p>
		<p>Participation à la mise en œuvre du programme « Territoire zéro déchets, zéro gaspillage » aux côtés du Syndicat Centre Hérault (tri en vacances, tri en habitat collectif, tri au travail, relais auprès des associations et communes pour les éco-festivals, le projet de réduction du gaspillage alimentaire...)</p>	<p>Communauté de communes du Clermontais / Sundicat Centre Hérault / Pôle aménagement du territoire / Service communication - Agenda 21</p>	

Axes stratégiques	Objectifs opérationnels	Actions	Opérations	Maître d'ouvrage
<p>Axe stratégique n°2 :</p> <p>Soutenir la dynamique économique pour créer des richesses localement et pour obtenir une meilleure cohésion sociale par la création d'emplois</p>	<p>Objectif n°1 :</p> <p>Favoriser l'attractivité du territoire et soutenir les entreprises locales pour une meilleure cohésion territoriale et une économie répartissant de manière harmonieuse les revenus</p>	<p>Action 17 :</p> <p>Revitalisation des commerces et services de proximité</p> <p>Coût prévisionnel : Investissement : 77 891 €</p>	<p>Promotion des centres villes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - définition et conduite d'une opération FISAC intercommunale - favoriser l'accessibilité des personnes à mobilité réduite - relais de la communication sur les événements et animations organisés dans les centres villes <p>Animation du réseau économique local à travers une charte qui réunit les acteurs économiques, associatifs et Pôle Emploi</p>	<p>Communauté de communes du Clermontais / Lodévois et Larzac / Associations de commerçants</p> <p>Communauté de communes du Clermontais / Service développement économique / Service communication - Agenda 21</p>
		<p>Action 18 :</p> <p>Soutien au développement de l'économie circulaire et de l'Économie Sociale et Solidaire</p> <p>Coût prévisionnel : Investissement : 50 000 €</p>	<p>Inventaire, promotion et valorisation des initiatives locales (commerce, artisanat, entreprises et plus largement tous les acteurs)</p> <p>Informier et accompagner les porteurs de projets dans leurs recherches de financements</p>	<p>Communauté de communes du Clermontais / Service développement économique / Service communication - Agenda 21</p> <p>Communauté de communes du Clermontais / Service développement économique</p>
		<p>Action 19 :</p> <p>Accompagner le développement d'une économie innovante</p> <p>Coût prévisionnel : Investissement : 50 000 €</p>	<p>Réaliser un recensement des acteurs locaux</p>	<p>Communauté de communes du Clermontais / Service développement économique</p>
			<p>Accompagner les acteurs des filières économiques d'innovation technologique, de l'éco-construction et du bien-être.</p>	<p>Communauté de communes du Clermontais / Service développement économique</p>
			<p>Favoriser l'économie basée sur les technologies innovantes (espaces de travail partagé, collaboratif comme les Fab Lab...)</p>	<p>Communauté de communes du Clermontais / Service développement économique</p>
		<p>Favoriser le développement de la filiale santé et bien être</p>	<p>Communauté de communes du Clermontais / Service développement économique</p>	
		<p>Action 20 :</p> <p>Favoriser la constitution et gestion d'une offre foncière et immobilière pour les entreprises</p> <p>Coût prévisionnel : Salaires</p>	<p>Gestion du parc foncier (Salamane, Tanes Basses, extension Barthe) en cohérence avec le SCOT</p>	<p>Communauté de communes du Clermontais / Pôle aménagement du territoire</p>
		<p>Objectif n°2 :</p> <p>Développer une offre touristique de qualité à partir des atouts spécifiques du territoire pour être intégrée et ancrée au Clermontais</p>	<p>Action 21 :</p> <p>Structuration et professionnalisation des opérateurs du tourisme Clermontais</p> <p>Coût prévisionnel : Fonctionnement : 20 000 € Investissement : 455 000 €</p>	<p>Définir et mettre en œuvre la stratégie de développement touristique en lien avec le schéma de développement du Département tournée vers 3 axes : l'oénotourisme, les Grands Sites et les APN</p>
	<p>Développer la commercialisation de la destination Clermontaise</p>			<p>Communauté de communes du Clermontais / Service tourisme</p>
	<p>Poursuivre la professionnalisation et qualification de l'Office de tourisme</p>			<p>Communauté de communes du Clermontais / Service tourisme</p>
	<p>Accompagner les socio-professionnels du tourisme : en vue de l'obtention de labels de qualité</p>			<p>Communauté de communes du Clermontais / Service tourisme</p>
	<p>Améliorer les structures d'accueil (bâtiments de Clermont l'Hérault, de Mourèze et du Salagou)</p>			<p>Communauté de communes du Clermontais / Pôle aménagement du territoire / Service tourisme</p>
	<p>Action 22 :</p> <p>Soutenir les initiatives de développement touristique à partir des spécificités locales</p> <p>Coût prévisionnel : Fonctionnement : 272 000 €</p>		<p>Prise de compétence APN</p>	<p>Communauté de communes du Clermontais / Service tourisme</p>
			<p>Animer et développer la filière du tourisme vigneron : aide à l'organisation et soutien des événements viticoles</p>	<p>Communauté de communes du Clermontais / Service tourisme / Service communication - Agenda 21</p>
			<p>Organisation d'événements culturels/patrimoniaux (balade du Clermontais, Journées du patrimoine, spectacle...)</p>	<p>Communauté de communes du Clermontais / Service tourisme / Théâtre / Service communication - Agenda 21</p>
	<p>Développer un Pass tourisme</p>	<p>Communauté de communes du Clermontais / Service tourisme / Service jeunesse et sports</p>		

Axes stratégiques	Objectifs opérationnels	Actions	Opérations	Maître d'ouvrage
<p>Axe stratégique n°2 :</p> <p>Soutenir la dynamique économique pour créer des richesses localement et pour obtenir une meilleure cohésion sociale par la création d'emplois</p>	<p>Objectif n°3 :</p> <p>Soutenir l'installation de nouveaux agriculteurs et promouvoir une agriculture de proximité diversifiée et respectueuse de l'environnement pour disposer d'un système agricole viable et pérenne</p>	<p>Action 23 :</p> <p>Appui aux professionnels viticoles pour des actions collectives de promotion ou de commercialisation en circuit court ou de proximité</p> <p>Coût prévisionnel : Fonctionnement : 72 000 €</p>	<p>Accompagnement et conseil aux porteurs de projet souhaitant créer un logement touristique attenant à l'activité agricole</p>	<p>Communauté de communes du Clermontais/ Service tourisme / Service développement économique</p>
		<p>Action 24 :</p> <p>Appui au développement des productions alimentaires en circuit court et de proximité dotées de signes officiels de qualité (SQQ)</p> <p>Coût prévisionnel : Fonctionnement : 5 000 €</p>	<p>Mise en place d'une vinothèque dans l'Office de tourisme de Clermont l'Hérault</p>	<p>Communauté de communes du Clermontais / Service tourisme</p>
			<p>Animation d'une « cellule agricole » sur le Clermontais</p>	<p>Communauté de communes du Clermontais / Service développement économique</p>
			<p>Poursuite du travail sur le foncier agricole avec le SYDEL</p>	<p>Pays/SCoT / Communauté de communes du Clermontais / Pôle aménagement du territoire</p>
			<p>Promotion de la plateforme agrilocal 34 auprès des producteurs</p>	<p>Communauté de communes du Clermontais / Service développement économique / Service communication - Agenda 21</p>
		<p>Soutien aux marchés dédiés aux producteurs locaux</p> <p>Engager une réflexion sur le « forum de transition » pour faciliter la rencontre des exploitants et des porteurs de projets agricoles</p>	<p>Communauté de communes du Clermontais / communes</p> <p>Communauté de communes du Clermontais / Service développement économique</p>	
	<p>Objectif n°4 :</p> <p>Développer l'emploi local par la formation et par l'insertion économique</p> <p>Pour lutter contre la pauvreté et la précarité</p>	<p>Action 25 :</p> <p>Une formation et des compétences en adéquation avec les besoins du territoire</p> <p>Coût prévisionnel : Fonctionnement : 24 200 €</p>	<p>Poursuite de la politique de formation (BPJEPS aquatique, BAFA, BNSSA)</p>	<p>Communauté de communes du Clermontais Service administratif / Service jeunesse et sports</p>
		<p>Action 26 :</p> <p>Participation et développement d'événementiels pour l'emploi</p> <p>Coût prévisionnel : Fonctionnement : 12 000 €</p>	<p>Veille sur les projets d'implantation d'entreprises et relais auprès de Pôle emploi afin d'adapter la formation en fonction des emplois susceptibles d'être générés par les porteurs de projets.</p>	<p>Communauté de communes du Clermontais / Service développement économique</p>
			<p>Poursuite de la politique d'animation en faveur de l'emploi</p> <ul style="list-style-type: none"> - RDV de l'emploi, - Markethon - Salon de l'apprentissage - Objectif emploi agricole... 	<p>Communauté de communes du Clermontais / Communes / Service développement économique / Service communication - Agenda 21</p>

Axes stratégiques	Objectifs opérationnels	Actions	Opérations	Maître d'ouvrage
<p>Axe stratégique n°3 :</p> <p>Maintenir et développer des services à la population pour favoriser le vivre ensemble et l'épanouissement</p>	<p>Objectif n°1 :</p> <p>Développer l'accompagnement socio-culturel, culturel et sportif pour l'épanouissement et le bien être des individus</p>	<p>Action 27 :</p> <p>Renforcer les activités dans les domaines de la petite enfance et la jeunesse</p> <p>Coût prévisionnel : Fonctionnement : 6 000 €</p>	<p>Développer la prévention et soutien à la parentalité :</p> <p>En direction des professionnels :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Accompagnement des professionnels des crèches et du Relais Assistantes Maternelles - Participation des professionnels de la petite enfance à la dynamique du territoire avec des groupes de travail thématiques (allaitement, alimentation du jeune enfant, projet alimentaire...) <p>En direction des parents : Café des parents, chorale...</p>	<p>Communauté de communes du Clermontais / Service petite enfance</p>
		<p>Organisation d'un programme d'animations avec le Réseau Jeunes et le CISPD à destination des 12-25 ans pour :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Lutter contre les incivilités et la délinquance (ex médiation scolaire...) - Développer les liens et sortir les jeunes de l'isolement en allant vers eux - Accueil des jeunes devant s'acquitter de mesures de réparation 	<p>Communauté de communes du Clermontais / Service jeunesse et sports / Terre Contact / MLJ</p>	
		<p>Action 28 :</p> <p>Développer l'action culturelle intercommunale</p> <p>Coût prévisionnel* : Investissement : 498 350 € Fonctionnement : 903 000 € * sur 3 ans (2017-2018-2019)</p>	<p>Le théâtre, pivot du projet culturel :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Améliorer la structuration et les outils actuels - Développer la mobilisation du public et les projets partenariaux 	<p>Communauté de communes du Clermontais / Service jeunesse / théâtre / Service communication - Agenda 21</p>
		<p>Action 28 :</p> <p>Développer l'action culturelle intercommunale</p> <p>Coût prévisionnel* : Investissement : 498 350 € Fonctionnement : 903 000 € * sur 3 ans (2017-2018-2019)</p>	<p>Le développement culturel estival et l'accompagnement de la dynamique associative :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Affirmer une démarche de co-construction et de conventionnement - Développer la mutualisation des événements - Permettre le développement d'intérêt intercommunal des événements - Accompagner et valoriser la dynamique associative globale 	<p>Communauté de communes du Clermontais / théâtre / Service communication - Agenda 21</p>
		<p>Action 28 :</p> <p>Développer l'action culturelle intercommunale</p> <p>Coût prévisionnel* : Investissement : 498 350 € Fonctionnement : 903 000 € * sur 3 ans (2017-2018-2019)</p>	<p>L'animation du patrimoine :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Affirmer une démarche de coordination pour les associations - Développer les animations patrimoniales - Développer le soutien technique aux associations - Permettre le développement d'intérêt intercommunal 	<p>Communauté de communes du Clermontais / Service tourisme / théâtre / Service communication - Agenda 21</p>
		<p>Action 28 :</p> <p>Développer l'action culturelle intercommunale</p> <p>Coût prévisionnel* : Investissement : 498 350 € Fonctionnement : 903 000 € * sur 3 ans (2017-2018-2019)</p>	<p>La construction d'un réseau de lecture publique :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Mise en place et coordination du réseau - Informatisation des bibliothèques du réseau - Harmonisation et développement de la politique documentaire - Mise en réseau des animations 	<p>Communauté de communes du Clermontais / théâtre / Service communication - Agenda 21</p>
		<p>Objectif n°2 :</p> <p>Veiller à renforcer la solidarité et l'égalité d'accès aux services pour lutter contre la pauvreté et la précarité et renforcer la cohésion sociale</p>	<p>Action 29 :</p> <p>Structurer l'offre de services et d'équipements pour favoriser l'égalité d'accès des citoyens</p> <p>Coût prévisionnel : Fonctionnement : 12 000 €</p>	<p>Favoriser le développement sur le territoire des jardins partagés</p>
	<p>Action 29 :</p> <p>Structurer l'offre de services et d'équipements pour favoriser l'égalité d'accès des citoyens</p> <p>Coût prévisionnel : Fonctionnement : 12 000 €</p>	<p>Soutenir la compétence sociale des communes</p>	<p>Communauté de communes du Clermontais</p>	
	<p>Action 29 :</p> <p>Structurer l'offre de services et d'équipements pour favoriser l'égalité d'accès des citoyens</p> <p>Coût prévisionnel : Fonctionnement : 12 000 €</p>	<p>Organisation d'événementiels à vocation sociale et solidaire</p>	<p>Communauté de communes du Clermontais / Service communication - agenda 21 / Service jeunesse et sports</p>	
	<p>Action 29 :</p> <p>Structurer l'offre de services et d'équipements pour favoriser l'égalité d'accès des citoyens</p> <p>Coût prévisionnel : Fonctionnement : 12 000 €</p>	<p>Requalification des locaux des accueils de loisirs en lien avec les communes</p>	<p>Communauté de communes du Clermontais / communes / Pôle aménagement du territoire / Service jeunesse et sports</p>	
	<p>Action 30 :</p> <p>Améliorer l'accès aux soins et à la santé</p> <p>Coût prévisionnel : Fonctionnement : 40 000 €</p>	<p>Participation au Contrat Local de santé du Pays</p>	<p>Pays / Communauté de communes du Clermontais</p>	
	<p>Action 30 :</p> <p>Améliorer l'accès aux soins et à la santé</p> <p>Coût prévisionnel : Fonctionnement : 40 000 €</p>	<p>Formation sur les dispositifs de lutte contre la radicalisation, les violences, l'addictologie...</p>	<p>Communauté de communes du Clermontais / Service jeunesse et sports</p>	
	<p>Action 30 :</p> <p>Améliorer l'accès aux soins et à la santé</p> <p>Coût prévisionnel : Fonctionnement : 40 000 €</p>	<p>Lutter contre la désertification médicale</p>	<p>Communauté de communes du Clermontais / communes</p>	
	<p>Action 30 :</p> <p>Améliorer l'accès aux soins et à la santé</p> <p>Coût prévisionnel : Fonctionnement : 40 000 €</p>	<p>Veiller à la qualité de l'air</p>	<p>Pays / Communauté de communes du Clermontais / Service communication - Agenda 21</p>	



Communauté de communes du Clermontais

Espace Marcel VIDAL

20 avenue Raymond Lacombe - BP 40

34800 CLERMONT L'HÉRAULT

Tél : 04 67 88 95 50 - Fax : 04 67 88 95 57

contact@cc-clermontais.fr

www.cc-clermontais.fr

Coordinatrice Agenda 21 : Rola Afyouni

Tél. : 04 67 88 92 06

r.afyouni@cc-clermontais.fr